



SYNDICAT GÉNÉRAL
DES VIGNERONS DE LA CHAMPAGNE

Epernay, le 16 mars 2010

D'ici quelques mois, les DAA utilisés pour l'envoi de champagne dans l'Union européenne et à l'exportation devront être réalisés, transmis et apurés par Internet. **Il n'y aura plus de DAA papier.**

Il est important de vous familiariser avec ce nouveau dispositif si vous expédiez des bouteilles au-delà du territoire français.

Le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne organise des **réunions d'informations** en collaboration avec l'administration des Douanes. Nous vous proposons les dates suivantes :

Jeudi 6 mai 2010 à 9h30

Maison des Agriculteurs
2 Rue Léon Patoux
51664 REIMS cedex2

Jeudi 3 juin 2010 à 14h00

Union Auboise
10110 BAR SUR SEINE

Vendredi 2 juillet 2010 à 9h30

COVAMA - Champagne PANNIER
23 r Roger Catillon
02400 CHÂTEAU THIERRY

A cette occasion, Anne-Sophie Brunel, rédactrice au Pôle Action Economique à la Direction régionale des douanes et droits indirects de Reims interviendra.

Nous demandons aux personnes intéressées pour participer à l'une des ces réunions de se rapprocher des services du SGV (Service Direction - Delphine Vincent au 03.26.59.55.00).

Le Président du SGV,
Pascal FERAT

✂ -----

Nombre de places limitées, inscription obligatoire auprès de Delphine VINCENT
par tél au 03.26.59.55.00, par fax au 03.26.59.55.04 ou mail à : dvincent@sgv-champagne.fr

NOM - Prénom :

Adresse

Souhaite participer à la réunion sur la dématérialisation des titres de mouvement du :